



Les Amis du Moulin de l'Arzelier

Moulin de l'Arzelier - Saint Cyr en Retz

44580 – Villeneuve en Retz



Assemblée Générale Ordinaire de l'Association

Les Amis du Moulin de l'Arzelier

Les membres du conseil d'administration seront heureux de vous accueillir lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

Vendredi 27 Mars 2026

à 20 h

à SAINT CYR EN RETZ, Salle Municipale Polyvalente

ouverture des portes à 19h30

Ordre du jour

- Mot d'accueil.
- Présentation du bilan d'activité 2025
- Rapport financier
- Présentation des travaux programmés dans les mois à venir.
- Election du conseil d'administration. Les candidatures pour le CA doivent nous parvenir avant l'Assemblée Générale.
- Interventions des élus
- Questions diverses.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons nos sincères salutations.



BON POUR POUVOIR à retourner avec votre chèque adhésion/don à une des adresses ci-après si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale.

Je soussigné (e).....

serai absent(e) à l'Assemblée Générale du vendredi 27 mars 2026 et donne pouvoir à

Mme ou Mr..... pour me représenter et voter à ma place
lors de cette Assemblée Générale.

Fait à le

Signature précédée de "bon pour pouvoir"



Les Amis du Moulin de l'Arzelier

Moulin de l'Arzelier - Saint Cyr en Retz

44580 – Villeneuve en Retz



Chers amis, adhérents, donateurs et sympathisants.

Notre Assemblée Générale se tiendra à la salle municipale de St Cyr.

Nous vous présenterons le rapport d'activité de l'année 2025

Nous essaierons de nous projeter dans les mois à venir en évoquant ce qui pourra être fait en 2026 pour assurer la sauvegarde du moulin.

Si vous habitez loin du moulin ou si vous n'êtes pas disponible ce soir-là, ce serait bien de nous faire parvenir votre pouvoir afin de donner un maximum de légitimité à notre assemblée. La situation par rapport à l'administration fiscale n'a pas changé. Notre statut d'association d'intérêt général nous permet de vous établir un reçu fiscal pour une réduction d'impôt d'un montant de 66 % du don pour les particuliers. L'adhésion simple est toujours de 10 € et nous délivrons un reçu fiscal à partir de 30 €.

Si vous venez à l'Assemblée Générale, vous pourrez nous remettre la somme que vous souhaitez. Dans le cas contraire, faites-nous parvenir votre pouvoir et votre chèque établi à l'ordre des Amis du Moulin de l'Arzelier par courrier au président ou au trésorier, à savoir :

Paul Bourreau : 12, La Petite Touche, Saint Cyr en Retz, 44580 Villeneuve en Retz

Clair Patron : 13, Rue de la Plage de la Joselière, 44210 Pornic

Bien entendu, si vous avez déjà adhéré ou renouvelé votre adhésion pour 2026, il vous suffira d'émarger sur la feuille de présence.

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter, vous pouvez également consulter le site web : **moulindelearzelier.com**

Adhésion ou renouvellement d'adhésion :

Nom :

Montant du chèque joint ou du virement bancaire :

IBAN : FR76 1470 6000 0722 1672 5600 065

BIC : AGRIFRPP847

Si vous avez changé d'adresse postale ou d'adresse internet, ne manquez pas de nous le signaler.